La Nouvelle-Orléans, avant-poste de l’Empire français

par Andy Cabot

En écrivant une histoire sociale totale de la Nouvelle-Orléans du XVIIIe siècle, Cécile Vidal propose de la recadrer comme un avant-poste caribéen de l’Empire français plutôt que comme une ville frontière nord-américaine.

À propos de : Cécile Vidal, *Caribbean New Orleans: Empire, Race, and the Making of a Slave Society*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 2019.

Jusqu’à récemment, l’histoire de la Nouvelle-Orléans coloniale française était traitée comme une exception, ou un phénomène mineur dans les domaines plus vastes de l’histoire de l’Atlantique et de l’histoire comparée des sociétés esclavagistes. La marginalisation de la ville dans les grands courants historiographiques avait plusieurs causes, la plus importante étant la tendance à considérer la Nouvelle-Orléans du XVIIIe siècle à la lumière de son histoire ultérieure en tant que partie des États-Unis, ce qui reste très problématique pour les historiens. Cela a renforcé l’idée que l’expérience coloniale de la ville en tant que localité urbaine était fondamentalement différente de celle des autres villes coloniales américaines. *Caribbean New Orleans* remet en question cette affirmation en affirmant qu’ « il est plus exact de considérer la Nouvelle-Orléans du XVIIIe siècle comme une ville portuaire des Caraïbes plutôt que d’Amérique du Nord » (p. 8). Cette proposition vise à refondre l’ensemble de l’ère coloniale comme une période marquée essentiellement par les relations avec la principale colonie française de Saint-Domingue qui « a exercé une profonde influence sur la société de la Nouvelle-Orléans » (p. 9). Plus largement, ce point de vue sur la ville vise à « décentrer l’Amérique du Nord » en situant « l’histoire des débuts de l’Amérique du Nord à la périphérie de l’histoire des Caraïbes » et, plus largement, « toutes les sociétés américaines coloniales et esclavagistes comme faisant partie d’un continuum » (p. 2).

Construite comme une histoire sociale totale, *Caribbean New Orleans* alterne sans cesse entre la micro et la macro-histoire pour démontrer comment les deux se répondent d’innombrables façons. Le sous-titre du livre, *Empire, Race, and the Making of a Slave Society*, témoigne de ce mouvement de va-et-vient ardu mais magistralement exécuté entre les individus, les groupes et les institutions. Et cela donne forme à l’une des principales ambitions du livre : comprendre la Nouvelle-Orléans comme une « étude de cas » (p. 510) qui développe « une histoire atlantique située et [...] une micro-histoire de la race au sein du centre urbain » (p. 35).

Le projet global du livre est soutenu par l’organisation générale des chapitres qui s’impose comme un modèle du genre. L’ensemble parvient à démontrer comment les développements structurels de l’histoire de la ville sous la domination française se trouvent souvent à « l’intersection entre les mondes nord-américain et antillais » (p.23). En déployant une multitude d’échelles d’analyse et en se complétant à la fois chronologiquement et thématiquement, chaque chapitre s’attachant à dévoiler les différents chaînons de cette relation complexe entre race et empire, où la première a joué un rôle intrinsèque dans la fabrique du second, et, *in fine*, dans l’établissement d’une société esclavagiste.

Histoire sociale totale d’une ville coloniale

Si les chapitres du livre traitent en général d’un thème spécifique (la loi, les familles, le travail, le commerce, etc.), et de la manière dont chacun d’eux a été affecté par son interaction avec la race et l’empire, les deux premiers chapitres offrent un large aperçu chronologique de l’histoire de la ville. Le chapitre I constitue une base contextuelle importante pour le reste du livre. Tout en explorant les contours de l’époque de la fondation de la ville jusqu’à la prise de pouvoir de la Couronne en 1731, il prend soin de replacer l’émergence de la ville dans les conditions impériales, atlantiques et régionales spécifiques qui ont finalement conduit à la « caraïbisation de la Nouvelle-Orléans et de la société louisianaise » (p. 29). Puis la colonie connaît un tournant en novembre 1729 après une attaque meurtrière des Indiens Natchez contre le fort Rosalie, qui « aurait pu conduire à une inversion complète de l’ordre colonial, (p. 106). Cette révolte, détaillée au chapitre II, constitue véritablement un revirement dans la relation entre race et empire analysée tout au long de l’ouvrage. Elle a provoqué un fort mouvement migratoire des plantations vers la capitale qui a fini par concentrer les populations blanches et esclaves dans un même espace. Pour les colons blancs, il en résulta une opposition entre les rangs inférieurs de la population urbaine et les citadins de haut rang formés par les fonctionnaires administratifs et les ecclésiastiques, qui cherchaient à se distinguer en acquérant les plantations voisines. Pour les esclaves, l’orientation générale adoptée fut similaire, mais les stratégies différentes. Une « géographie rivale », comme l’écrit Vidal, a été développée par les esclaves, dont beaucoup pratiquaient le « petit marronnage »[[1]](#footnote-1), fait d’évasions de courte durée de leurs plantations ou de leurs foyers à La Nouvelle-Orléans et dans les environs, mais aussi nourri par le désir de trouver un emploi temporaire, parfois une tâche d’un jour, dans la ville, afin de « jouir d’une vie plus autonome » (p. 130) et d’atteindre une « mesure d’anonymat » (p. 131). Néanmoins, « il n’était pas facile de disparaître » (p. 131) dans un endroit où les milices de patrouille et les réseaux de contrôle avaient été patiemment construits à la suite de la révolte des Natchez. Malgré les tensions au sein des différents groupes, le chapitre montre avec une grande acuité comment l’apogée du projet colonial louisianais s’est centré sur la Nouvelle-Orléans après 1731, après qu’un autre complot parmi les esclaves bambara eut été découvert et réprimé. La capitale administrative devint progressivement la ville au-dessus de toutes les autres villes, où « un sens de la communauté parmi les citadins blancs » (p. 141) se développa contre les sources de désordre que représentaient les Indiens et les Africains.

Ces tensions sociales et ethniques au sein de la ville étaient une préoccupation perpétuelle pour les dirigeants de la ville qui souhaitaient assimiler les différents groupes de colons européens dans une stratification raciale et sociale plus cohérente. L’esclavage restait l’élément central de ces conflits, car il « déterminait non seulement les relations de travail entre Blancs et Noirs, mais aussi entre Blancs » (p. 289). Tout au long du chapitre VI sur le travail, les différents types d’activité et d’emploi pratiqués dans la ville sont passés en revue, la question étant de savoir qui, parmi les personnes de couleur libres, les esclaves ou les serviteurs européens sous contrat, occupait ces positions, et comment cela changeait au fil du temps. Là encore, l’année 1731 constitue un tournant. La prise de contrôle de la colonie par la Couronne et la fermeture de la traite des esclaves amènent les autorités à encourager les habitants blancs à former des esclaves en tant qu’apprentis afin de compenser la pénurie de nouveaux travailleurs (sous contrat ou en esclavage), de réduire le nombre de travailleurs blancs et ainsi de « transformer la colonie en une véritable société d’esclaves » (p. 308). De même, cela eut pour conséquence d’exclure de nombreux Blancs de la propriété d’esclaves qui, comme le prouve une proposition de 1747 visant à augmenter l’impôt de capitation sur les esclaves, « était devenue la principale ligne de fracture divisant la société louisianaise » (p. 318). Les quelques grands propriétaires d’esclaves[[2]](#footnote-2) vivaient à la périphérie de la ville et constituaient ainsi une élite coloniale qui considérait la propriété d’esclaves comme un marqueur social et embrassait « l’ethos aristocratique traditionnel associé au système seigneurial » (p. 318). Pour ces puissants aristocrates, les Blancs inférieurs et les esclaves étaient l’équivalent de « vassaux » et de « paysans », dont la vie était régie par la loyauté envers leur supérieur immédiat.

Travail, classe et race : l’esclavage urbain dans une Capitale coloniale

Le commerce sous ses diverses formes n’a pas échappé à ce processus de racialisation décrit tout au long de l’ouvrage. Pour les hommes libres, s’engager dans des activités commerciales par le biais du commerce de gros ou de détail provoquait des tensions, notamment avec la noblesse coloniale qui considérait non sans raison les marchands comme une menace directe sur leur prééminence sociale. Un procès montre un certain lieutenant Sabran qui contraint un sieur Battar, qui appartenait « au monde du commerce maritime » à s’excuser à genoux devant tous les officiers militaires de la ville pour avoir osé enlever son chapeau en présence de l’officier. Dans un milieu qui pratiquait quotidiennement « l’extrême violence que le système esclavagiste permettait aux maîtres d’utiliser contre leurs travailleurs asservis » (p. 349), cette violence symbolique de Blanc à Blanc devint courante pour des nobles soucieux de tracer une ligne claire les séparant de leurs rivaux. Bien entendu, les nobles s’engagent aussi indirectement dans des activités de commerce pour préserver leur réputation de crédit, si nécessaire dans la colonie. Les serviteurs esclaves de confiance devenaient des auxiliaires utiles dans ces activités en portant les affaires de détail de leurs maîtres et en alimentant « l’économie de marché informelle » (p. 361) en pleine croissance de la ville. Jupiter, l’esclave du Chevalier de Pradel, était l’un de ces « colporteurs asservis » (p. 362). Chargé de vendre et d’acheter des marchandises avec des lettres de change, il avait pour consigne de restituer une certaine somme d’argent de ses transactions. Lorsque les négociations sur le marché devenaient difficiles, il fallait parfois recourir à de petits vols. Ces actions le rendaient vulnérable s’il était reconnu coupable, mais une telle issue était préférable à une punition violente de la part de son maître.

Fort de cet exemple, Vidal soutient que les esclaves urbains n’étaient « pas moins brutalisés et exploités que les autres esclaves des plantations travaillant dans les champs » (p. 362). Quant à la pratique répandue du prêt sur gage – vendre des vêtements ou des objets personnels contre de l’argent et s’engager à les racheter ultérieurement à leur valeur marchande – parmi les esclaves et les Blancs pauvres, l’auteur la considère non pas comme une « forme de solidarité et de coopération », mais plutôt comme un système économique permettant aux Blancs pauvres de « maintenir leur supériorité sociale sur les personnes de couleur libres et asservies, en obligeant ces dernières à leur être redevables » (p. 364). Ces exemples établissent une réfutation convaincante du lieu commun selon lequel « l’esclavage urbain » serait plus fluide et moins violent que l’esclavage de plantation.

Les identités racialisées de la Nouvelle-Orléans française et coloniale

Contre les généralisations sur le caractère « créole » de la Louisiane, le chapitre IX examine enfin comment l’utilisation d’étiquettes particulières dépendaient des conceptions raciales et politiques de ce qui constituait un *pays*, puis, plus tard, lors de la révolte de 1768 contre le nouveau gouverneur espagnol Ulloa, une *nation*. Pour la population blanche, les « étiquettes ethniques » (p. 468) étaient variées et faisaient référence aux origines des migrants francophones, qu’ils soient *Canadiens*, *Provençaux* ou d’un autre pays de France continentale. Il est intéressant de noter que ces étiquettes n’ont pas créé beaucoup de tensions lors des grandes vagues de migrations organisées par les compagnies dans les années 1720. Ce n’est qu’avec les migrants canadiens qu’elles sont devenues des outils pour ostraciser et exclure une partie de la population considérée comme inférieure aux migrants « français ». Ces tentatives de différenciation ont trouvé des échos plus tard dans les grands débats sur la dégénérescence raciale lancés par Cornelius De Pauw et Buffon dans la métropole. Deux des auteurs les plus éminents sur la colonie française, Antoine La Page Du Pratz et Jean-Bernard Bossu, se sont faits les défenseurs d’une définition stricte du terme « créole » ou « louisianais », car ils considéraient le métissage avec les indigènes ou les Africains comme impur. Pour ces auteurs, c’est la filiation avec un ancêtre européen qui fait d’un colon un véritable « créole ». Cette tendance à définir et à exclure par le biais de différents labels ethniques a donc atteint son apogée avec le « créole » à partir des années 1740, lorsque tant les auteurs d’origine coloniale que les critiques éclairés de la métropole ont rattaché l’identité « créole » à « la pureté d’une personne par le sang », et se sont gardés du « soupçon de métissage » (p. 455).

Les esclaves entraient aussi dans ce débat. Contrairement à d’autres sociétés esclavagistes sur le continent ou dans les Caraïbes, les esclaves étaient rares en Louisiane après 1731. Ainsi, pour les propriétaires, « les marqueurs de statut et de race, mais pas d’ethnicité » (p. 468) sont devenus dominants. Les quelques témoignages d’esclaves au tribunal détaillés dans le chapitre laissent entrevoir comment les défendeurs ont cherché à « adapter leurs anciennes expériences africaines pour naviguer dans les différentes luttes de pouvoir présentées par la situation coloniale » (p. 473). Par conséquent, lorsque la deuxième génération d’esclaves a commencé à émerger, beaucoup d’entre eux se sont également attribué une identité "créole" (« Créole de cette colonie », « Créole du pays », « Créole du Mississippi »", etc.) au cours des procès afin de souligner leur « conscience qu’une identité créole avait remplacé une ethnicité africaine » (p. 474), et ainsi d’échapper à des punitions féroces.

Les Nouvelles frontières de l’histoire atlantique

Les objectifs de recherche exposés et examinés par Vidal dans cet ouvrage sont vastes et convaincants. Plus important encore, la synthèse de près de 500 pages qu’elle propose ici répond entièrement aux attentes du lecteur. Il s’agit d’un véritable monument de recherche historique qui non seulement synthétise de manière exhaustive des décennies d’études de pointe dans divers domaines (formations raciales, esclavage atlantique, histoire impériale), mais fournit également des arguments rigoureusement réfléchis pour faire avancer des débats de longue date dans ces domaines. L’ampleur et la précision des notes de bas de page de Vidal sont particulièrement à saluer. Lorsqu’elle aborde des questions historiographiques aussi variées que la place des Noirs libres dans les zones urbaines coloniales, l’importance des migrations et des échanges caribéens sur le développement des sociétés esclavagistes continentales ou, ce qui est le plus important dans le livre, le développement de la race et de l’esclavage dans la Louisiane coloniale française, Vidal se réfère à tous les articles et monographies clés sur chaque sujet spécifique au point que les notes finissent par former un livre à part entière. En outre, cette étude va au-delà de l’exercice encyclopédique sur la littérature secondaire, puisqu’elle présente également des références archivistiques détaillées dans les centres d’archives « locaux » (américains) et « coloniaux » (français), l’ensemble constituant l’étude la plus érudite et synthétique d’une ville coloniale depuis le livre d’Anne Pérotin-Dumon sur Pointe-à-Pitre et Basse-Terre, publié en 2000.[[3]](#footnote-3)

*Carribean New Orleans* conclut remarquablement des décennies de recherches menées par l’auteur et nourries par un solide groupe de chercheurs dont les contributions à l’histoire de la Nouvelle-Orléans coloniale dans des volumes collectifs ont remodelé notre compréhension de sa place dans l’économie mondiale régionale et atlantique du XVIIIe siècle[[4]](#footnote-4). Comme le dit la conclusion, cette histoire sociale totale de la ville aidera les chercheurs à s’éloigner du paradigme de la « singularité créole » et à enfin « établir des comparaisons entre la Nouvelle-Orléans et d’autres endroits de la grande Caraïbe, de l’empire français et du monde atlantique. » (p. 499). En effet, l’une des principales tâches du livre était d’opérer une réintégration de la Nouvelle-Orléans coloniale dans ses multiples contextes (impérial, régional, atlantique). Cette tâche est accomplie au-delà des attentes des chercheurs. La quantité de recherches compilées et synthétisées est impressionnante et donne une dimension vivante à une ville qui, sous les détails minutieux de Vidal, devient le personnage central du livre.

Plus largement, l’ouvrage remet en cause des domaines d’études établis (histoire atlantique, histoire comparée de l’esclavage atlantique, histoire impériale) à travers le prisme de « l’étude de cas de la Nouvelle-Orléans » (p. 510). En éclairant les interprétations traditionnelles des différences supposément innées entre les régimes esclavagistes nord-américains et caribéens, et la façon dont celles-ci expliquent les différentes attitudes contemporaines à l’égard de la race, le livre réclame de manière concise et nécessaire un traitement plus complet de l’histoire des sociétés esclavagistes américaines au-delà des frontières passées et présentes. Vidal soutient une « histoire relationnelle de l’esclavage » (p. 500), formulée pour la première fois par Eugene D. Genovese, qui cherche à refondre l’ensemble des relations sociales au sein des localités urbaines et de leur arrière-pays dans les environnements de plantation, au-delà d’un simple axe Blanc/Noir. Comme le montre l’ouvrage, la propriété des esclaves et les hiérarchies raciales étaient omniprésentes dans tous les aspects de la vie sociale de la Nouvelle-Orléans coloniale. De même, les hypothèses de longue date sur la nature plus « racialisée » des systèmes esclavagistes britannico-américains sont également remises en question, car l’ouvrage rassemble des preuves démontrant des similitudes entre les pratiques juridiques françaises et celles des colonies britannico-américaines en matière de manumission et de mobilité des esclaves, appelant ainsi « à une approche renouvelée de la formation raciale dans une perspective globale au sein de la grande Caraïbe » (p. 510).

Mentionnons pour finir un appel implicite aux chercheurs établis et aux jeunes chercheurs pour qu’ils se lancent dans la tâche la plus difficile, mais probablement la plus intéressante de l’histoire atlantique : la poursuite d’une histoire « intégrée » mais critique de l’ « Atlantique » visant à tracer les liens et les relations entre les différentes régions de l’hémisphère américain. Tout en gardant l’espoir de « mieux remplir les promesses de l’histoire atlantique » (p. 510), la Nouvelle-Orléans caribéenne peut servir de point de départ inébranlable pour entreprendre une telle tâche.

Published in booksandideas.net, 20 April 2020.

Publié dans laviedesidees.fr, le septembre 2021

1. Le "petit marronnage" était une stratégie de résistance dans laquelle des esclaves individuels ou de petits groupes, pour diverses raisons, s’échappaient de leurs plantations pendant une courte période. Contrairement au « grand marronnage », il ne concernait généralement que quelques esclaves et prenait fin lorsque les esclaves finissaient par retourner chez leurs propriétaires. [↑](#footnote-ref-1)
2. Selon les chiffres du recensement cités par Vidal à la page 121, en 1763, 9 % des esclavagistes avaient plus de 10 esclaves, tandis que sept familles seulement avaient un nombre exceptionnel d’esclaves compris entre 30 et 60. [↑](#footnote-ref-2)
3. Anne Perotin-Dumon, *La ville aux îles, la ville dans l’île. Basse-Terre et Pointe-à-Pitre,* Guadeloupe, 1650-1820, Paris, Éditons Karthala, 2000. [↑](#footnote-ref-3)
4. Vidal has been at the centre of this group whose contribution appear in: Bradley G. Bond (dir.), *French Colonial Louisiana and the Atlantic World*, Baton Rouge, Louisiana State University, 2005. Cécile Vidal (dir.), *Louisiana. Crossroads of the Atlantic World*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2014. [↑](#footnote-ref-4)